
CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 6 septembre 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 6 septembre 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique (Pouvoir à M. MAHE)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine (Pouvoir à M. GUERIN)
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à Mme ANNEE)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 6 septembre 2011

A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

1. Création d'emplois permanents pour avancement de grade (3 agents de catégorie C)

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la modification du tableau des effectifs pour permettre l'avancement de grade, justifié par les nécessités de service, de 3 agents de catégorie C.

La proposition est la suivante :

EMPLOI	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT	DATE D'EFFET
Comptable	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	06/09/2011
Pontier	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	06/09/2011
Agent de rivière	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	06/09/2011

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte cette proposition ;
- précise que les anciens grades de ces emplois sont supprimés du tableau des effectifs ;
- charge le Président de signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme
Le Président,



Jean-François GUERIN